

NUMÉRO 109
SEMESTRIEL

PRINTEMPS | 2019



MON LITTORAL BRETAGNE

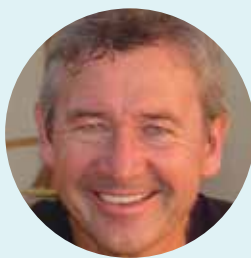


Credit: F. Laney

Landes littorales d'Ouessant



Conservatoire du
littoral



Didier OLIVRY
délégué
de rivages
Bretagne

ÉDITORIAL

Entre terre et mer

Pour mieux appréhender les nombreux liens entre la terre et la mer, il est intéressant de ne pas se limiter à une représentation immuable et figée du littoral, mais plutôt le considérer comme un ensemble de milieux évoluant dans le temps et dans l'espace. Le célèbre biologiste breton, Gilles Bœuf, rappelle ici que le littoral est le théâtre d'une révolution biologique sans précédent et que sa grande diversité est issue des interrelations permanentes entre la terre et la mer.

Cette dynamique biologique s'est accompagnée d'un développement économique et social majeur. Les activités humaines se sont en effet développées sur cette frange littorale jusqu'à y accueillir aujourd'hui trois fois plus d'habitants que sur le reste du territoire. Cette forte occupation des zones côtières, alliée aux enjeux de l'évolution du climat, nécessitent plus que jamais des mesures de gestion et de régulation.

Les trois démarches de Grand Site de France, engagées en Bretagne, témoignent de la volonté des collectivités locales, au côté du Conservatoire du littoral et de l'État, de mettre en place sur cet espace côtier, des projets de territoire qui prennent en compte l'ensemble des dimensions paysagères, culturelles, économiques, sociales et environnementales du littoral.

VIE DE LA DÉLÉGATION

UNE STRATÉGIE D'ACQUISITION SOUTENUE ET RENFORCÉE SUR LE LITTORAL BRETON

La préservation du littoral par l'acquisition de terrains constitue le cœur de métier du Conservatoire du littoral. Mais son objectif est également de constituer un réseau de sites naturels valorisés et en bon état. À cet effet, depuis 2015, le pôle foncier de la délégation Bretagne du Conservatoire bénéficie d'un renforcement de trois personnes pour trois ans, afin d'assurer une animation foncière sur 7 baies prioritaires (Baie de la Fresnaye, Baie de Saint-Brieuc, estuaire du Douron, estuaire du Guillec, Anse du Curnic, Baie de Douarnenez, Baie de Concarneau) au titre de la reconquête de la qualité des eaux.

Les résultats obtenus sont encourageants : 228 hectares acquis durant cette période et

cinq périmètres d'intervention créés ou étendus pour une superficie totale de 1100 ha.

Un nouveau contrat a été signé avec l'État dans le cadre du renouvellement du programme. Ainsi, depuis l'automne 2018, une nouvelle équipe a été constituée pour poursuivre le démarchage foncier, accompagné d'études méthodologiques pour associer la profession agricole.

L'action foncière s'appuie sur une équipe permanente : Jocelyne CHAPELLE (responsable du pôle) et Aurélie ROSSIGNOL (assistante) et une équipe dédiée aux baies prioritaires : Patrice BARRAULT (animation foncière), Marie TORBAY (animation volet agricole) et Anaïs PERUCAUD (encadrement administratif).

CONTACT :

Conservatoire du littoral : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr





G. BŒUF

ENTRETIEN AVEC

Gilles BŒUF,

Professeur à Sorbonne-Université
 Biologiste affecté à l'Observatoire Océanologique de Banyuls
 Président du Conseil scientifique de l'Agence Française pour la biodiversité
 Président du Museum National d'Histoire Naturelle de 2009 à 2015

“ Le littoral est le théâtre d'une révolution biologique majeure

Le littoral qui lui-même a beaucoup évolué, a eu un rôle fondamental dans l'évolution de la vie et particulièrement de l'humanité.

La vie est arrivée de l'océan puis, après quelques allers et retours, elle va à la conquête de la terre par le littoral, pour sortir de l'eau de mer il y a environ 450 millions d'années. Il va donc se passer deux étapes fondamentales dans l'évolution, d'un côté le passage de l'eau de mer à l'eau douce et d'un autre côté, pour le vivant, le passage de la vie aquatique à la vie aérienne. On assiste notamment au passage des branchies aux poumons sur le littoral. A ce titre, il est intéressant de noter que la pression osmotique du sang humain, et donc sa salinité, correspond à celle d'une eau estuarienne, saumâtre que l'on retrouve sur les zones littorales.

LA BIODIVERSITÉ LITTORALE EST TRÈS RICHE, C'EST LE MILIEU MARIN QUI COMPTE LE PLUS GRAND NOMBRE D'ESPÈCES EN RAISON DES APPORTS DU MILIEU TERRESTRE QUI « FÉCONDE » LES EAUX MARINES PLUS PAUVRES.

La biodiversité littorale est très riche, c'est le milieu marin qui compte le plus grand nombre d'espèces en raison des apports du milieu terrestre qui « féconde » les eaux marines plus pauvres. Les zones humides littorales jouent un rôle déterminant sur les équilibres côtiers et les frayères de juvéniles et d'alevins.

Les milieux littoraux, à la fois charnières et barrières sont aujourd'hui menacés

Le littoral est un écosystème d'interface tout à fait singulier, évoluant au rythme des marées. Cette mince frange fragile, à moitié sous l'eau et à moitié hors de l'eau est située à la frontière de la terre et de la mer. Le littoral représente près de huit pour cent de la surface du globe terrestre. Situé en bordure de la majorité des grandes métropoles de la planète, on prévoit que soixante-quinze-pour-cent de la population mondiale pourrait y vivre d'ici à 2035.

Cette surpopulation humaine est et sera définitivement nuisible à l'écosystème, pourtant très riche du littoral : poissons, mollusques, récifs coralliens, mangroves, herbiers marins...

Toutes ces espèces sont menacées par les activités humaines : urbanisation et artificialisation, surpêche, dissémination d'espèces, pollutions diverses et variées et bien entendu, le changement climatique qui affecte particulièrement la zone côtière.

La préservation des zones littorales par le Conservatoire du littoral, est indispensable

Le Conservatoire du littoral a une mission essentielle en France, car il protège des

LE LITTORAL REPRÉSENTE PRÈS DE 8% DE LA SURFACE DU GLOBE TERRESTRE. ON PRÉVOIT QUE 75% DE LA POPULATION MONDIALE POURRAIT Y VIVRE D'ICI A 2035.

espaces et des milieux qui sinon auraient été détruits ou pollués irrémédiablement. Cela permet à la France de conserver à la fois une identité littorale forte et de qualité, mais aussi d'organiser une économie équilibrée entre des secteurs protégés et valorisés, des zones de productions (pêche, aquaculture, agriculture...) et des zones touristiques et résidentielles.

Il importe toutefois de rester vigilant, car la menace de l'artificialisation demeure, comme on peut le voir notamment chez certains de nos voisins méditerranéens qui ont en grande partie urbanisés leurs rivages côtiers. Il convient donc de conforter l'action du Conservatoire et des acteurs de la protection du littoral et de conserver les principes de la loi littoral actuellement menacée.

Le Conservatoire du littoral joue un rôle essentiel de préservation des relations de l'humain avec le milieu maritime comme on peut le voir aujourd'hui un peu partout en Bretagne, mais aussi sur l'ensemble du littoral métropolitain et Outre-mer.



A FAIRE

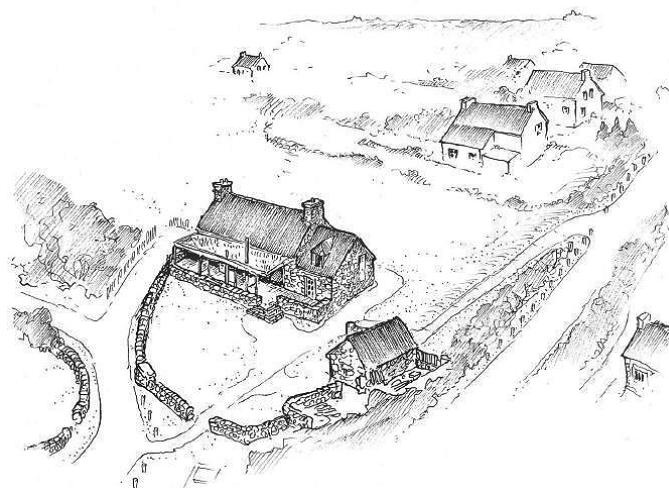
LE SILLON DE TALBERT RETROUVE SON ÉCRIN NATUREL

Le Conservatoire du littoral est attributaire du cordon de galets situé sur le Domaine Public Maritime et formant le Sillon de Talbert mais il est aussi propriétaire de nombreuses parcelles de terrains situées aux abords du site. La Maison du littoral se trouve légèrement en retrait du Sillon, dans laquelle est présentée une exposition permanente sur la géologie du Sillon et, est diffusée l'information nécessaire aux promeneurs pour partir à la découverte de ce site.

Une aire de stationnement de 30 voitures se trouvait à la base du Sillon, impactant la qualité du paysage que l'on pouvait observer depuis le cordon dunaire. Le Conservatoire du littoral, en partenariat avec la Région Bretagne au titre de sa politique « Espaces remarquables de Bretagne »

et la commune de Pleubian ont fait réaliser un diagnostic paysager et un schéma d'intentions d'aménagement en vue du traitement de l'entrée du Sillon de Talbert. L'objectif était d'améliorer l'accueil du public en valorisant l'accès à la Maison du littoral, en repensant le stationnement sur le site, notamment en optimisant les aires de parking communales situées en retrait du Sillon.

Les travaux ont porté sur l'emprise actuelle de l'aire de stationnement existante au pied du Sillon, ainsi que sur l'accès piéton



qui mène à la Maison du littoral. L'aire de stationnement actuelle a été supprimée et revégétalisée, trois places de parking pour les personnes à mobilité réduite ont été créées, et un chemin piétonnier a été réalisé pour permettre un accès direct à la Maison du littoral.



A FAIRE

UNE ODYSSEE AU MILIEU DES FLOTS

Flèche littorale modelée par les forces conjuguées de la houle et des courants de marées, le Sillon de Talbert s'élançait en Manche telle une fine langue minérale à l'extrémité libre et courbée. Avec près de 3 km de long, ce gigantesque cordon de galets figure parmi les plus importants

d'Europe. À ce titre, il a été classé en Réserve naturelle régionale (Espace Remarquable de Bretagne) par la région Bretagne en 2006. Bécasseaux, barges, courlis, chevaliers, pluviers, huîtres-pie, gravelots et tournepierres, autant d'espèces qui peuvent se laisser observer au cœur de ce site.

Au tout début du cheminement se trouve une exposition réalisée par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec la mairie de Pleubian, mettant en lumière la biodiversité, l'activité maritime et la vie culturelle qui animent ce site unique en Europe.

CONTACTS : Conservatoire du littoral : s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr, Maison du Sillon : maison-littoral-pleubian@orange.fr

BAIE DE MORLAIX : LA POSSIBILITÉ D'UNE ÎLE

ENTRETIEN



Y. MOISAN

Yves MOISAN
maire de Plouezoc'h et vice-président
de Morlaix Communauté

“ La Baie de Morlaix est un site remarquable, trait d'union entre le Léon et le Trégor. Patrimoine naturel et bâti d'exception, la Baie de Morlaix abrite un ensemble d'îlots, le Taureau, l'île Louët, l'île Noire et une réserve ornithologique. Les enjeux sont multiples, à la fois économiques, touristiques et environnementaux, dans un site sensible qu'il convient de préserver. Classé site Natura 2000, tous les usagers de la Baie de Morlaix travaillent ensemble pour permettre aux différentes activités de cohabiter avec l'objectif de préserver les ressources et la qualité du site. Depuis 2007, une convention de gestion des terrains du Conservatoire du littoral a été conclue avec Morlaix Communauté pour plusieurs îlots de la Baie de Morlaix, en particulier ceux de la réserve ornithologique. Cette collaboration se poursuit aujourd'hui avec la commune de Carantec pour l'île Louët et Morlaix Communauté pour l'île Noire. Le projet d'un nouveau gîte insolite au phare de l'île Noire permet de renforcer notre collaboration avec le Conservatoire du littoral et de bénéficier de son expertise pour la réalisation de ce projet dans ce lieu qui aurait inspiré Hergé lors d'un séjour dans la Baie de Morlaix. ”

En 2014, le Conservatoire du littoral a bénéficié de l'affectation de 61 îlots, propriétés de l'État, représentant une superficie d'environ 34,6 ha dans le département du Finistère. Dans la Baie de Morlaix, 6 îlots - Beg Lemm, l'île aux Dames, l'île de Sable, l'île Verte, l'île Ricard et le Vezoul, regroupés dans une réserve volontaire, sont désormais propriété de l'établissement. Afin d'en assurer la gestion pour les suivis naturalistes, la mise en place de signalétique, la gestion de la végétation..., un partenariat s'est naturellement noué avec

l'association Bretagne Vivante et Morlaix Communauté. Dans le cadre d'une réflexion globale sur la Baie de Morlaix, de nouveaux partenariats ont vu le jour autour de l'île Louët et de l'île Noire. L'intervention du Conservatoire du littoral sur la baie de Morlaix permet de combiner à la fois ses missions de protection de l'environnement (ilots de la réserve) et de mise en valeur du patrimoine par la réalisation de gîtes patrimoniaux en partenariat avec les collectivités locales.



Îles et îlots
de la Baie de Morlaix

E. Lecomte

ENTRETIEN AVEC BRETAGNE VIVANTE



“ Depuis sa création, Bretagne vivante s'est investie dans la protection des sites de nidification des oiseaux marins, dont de nombreuses îles et îlots, répartis sur tout le littoral breton. Nous travaillons de longue date avec le Conservatoire avec qui nous avons une convention-cadre. C'est aujourd'hui une vraie satisfaction de voir se concrétiser une première convention tripartite sur les sept îlots de la réserve ornithologique de la

baie de Morlaix. Cette convention avec le Conservatoire et Morlaix communauté définit bien le rôle de chacun et cette reconnaissance par les pouvoirs publics locaux et nationaux est très importante pour nous. Les mesures de protection, les suivis naturalistes et les actions de sensibilisation que l'on mène pour assurer la conservation du site et de ses oiseaux sont en grande partie menées avec le concours de bénévoles, habitants du territoire. ”

CONTACTS : Conservatoire du littoral : i.gay@conservatoire-du-littoral.fr, Morlaix Communauté : contact@agglo.morlaix.fr, Bretagne Vivante : morlaix@bretagne-vivante.org, Office du tourisme de Carantec : carantec@tourisme-morlaix.bzh

LES MOUTONS DES PRÉS-SALÉS AUX SERVICES DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL



M.-L. Salardaine



ENTRETIEN



M.-L. Salardaine

Yannick FRAIN (à droite),
Président de l'AOP
« Prés-Salés du Mont-Saint-Michel » :

“ Toute Appellation d'Origine Protégée est gérée par un Organisme de défense et de gestion (ODG), présenté sous la forme d'un syndicat professionnel. Le rôle de l'ODG a été d'écrire le cahier des charges et de porter la démarche de reconnaissance jusqu'au niveau européen. Il a en charge la mise en place d'outils de contrôle pour vérifier le respect du cahier des charges par les opérateurs habilités AOP. L'ODG doit aussi assurer la promotion de son appellation, ainsi que la défense de son nom, de son produit, et veiller à conserver un terroir qui ne mettra pas en péril la production sous AOP. ”

Les marais salés de la baie du Mont-Saint-Michel, appelés herbus, sont un des patrimoines naturels les plus remarquables du littoral français. Sur près de 4 100 ha, ces marais sont composés d'une grande diversité d'espèces et d'associations végétales qui s'organisent notamment en fonction de la durée et de la fréquence d'immersion par la marée. Ces habitats jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des écosystèmes littoraux, notamment du fait de leurs caractéristiques de productivité, mais aussi de leurs fonctions d'accueil et de ressources pour nombre d'espèces (oiseaux, poissons, insectes, microorganismes marins, etc.) et in fine de toute la chaîne trophique de la baie.

Les espèces végétales les plus remarquables composant cet habitat sont les Salicornes, les Spartines, la Puccinellie et les Obiones. Le chiendent maritime, naturellement présent en haut de l'herbu, a tendance à coloniser ces espaces et à en modifier la biodiversité végétale en uniformisant les associations végétales.

Pour la gestion de ces marais salés, il s'agit désormais de maintenir les différentes fonctionnalités de cet écosystème (transfert de matières vers l'écosystème côtier, rôle de nourricerie pour les poissons, accueil de l'avifaune, etc.) par une gestion différenciée de l'espace (marais pâturé/non pâturé, fauche, etc.) pour réussir à conserver et favoriser l'accueil des espèces animales et végétales

CONTACTS :

Conservatoire du littoral : g.hervouet@conservatoire-du-littoral.fr,
AOP «Prés-salés du Mont-Saint-Michel» : contact@aop-pressales-montsaintmichel.fr,
Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : jean-francois.lebas@ille-et-vilaine.fr

à forte valeur patrimoniale (Bernache cravant, Canard siffleur, Pipit farlouse, Obione pédonculée, habitats à Salicornes, etc.) tout en tentant de limiter l'expansion du chiendent.

Sur ces espaces ouverts, l'élevage d'agneaux de prés-salés remonte à plusieurs siècles. Ce pastoralisme adapté aux conditions particulières de l'herbu, permet de répondre aux objectifs écologiques fixés notamment par le document d'objectifs Natura 2000.

Le Conservatoire, en lien très étroit avec son gestionnaire, le département d'Ille et Vilaine, s'est positionné dès 2014 sur ce secteur avec l'acquisition d'une ferme proche des herbus pour y créer un élevage ovin et l'attribution de près de 1 800 ha d'herbus. Le troupeau ainsi constitué a pu intégrer l'association des élevages d'agneaux AOP "Prés-Salés du Mont-Saint-Michel".

L'association travaille dans le cadre d'une Appellation d'Origine Protégée qui est une reconnaissance européenne de la qualité et de l'exigence nécessaire pour produire des agneaux de prés-salés.

Début 2019, le Conservatoire et le département œuvreront au côté de cette association pour maintenir un usage pastoral des herbus encore plus adapté aux spécificités écologiques de ces espaces fragiles. Cette gestion agro-pastorale sera intégrée aux actions du futur plan de gestion des herbus de la baie du Mont-St-Michel.

TROIS GRANDS SITES EN ACTION

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE PARTAGENT DES VALEURS COMMUNES : LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER, PRÉSERVER ET GÉRER LES SITES LITTORAUX REMARQUABLES TOUT EN LES OUVRANT AU PUBLIC. ILS ONT SIGNÉ EN 2017 UNE CONVENTION NATIONALE DE PARTENARIAT AFIN D'INTERVENIR ENSEMBLE SUR 12 TERRITOIRES LITTORAUX COMMUNS.

Parmi eux, se trouvent 3 territoires bretons : le Cap d'Erquy – Cap Fréhel (Côtes d'Armor), engagé dans une démarche pour obtenir le label Grand Site de France, la Pointe du Raz en Cap Sizun (Finistère), labellisé Grand Site de France en 2004, label renouvelé en 2012 et faisant l'objet d'une demande de renouvellement en 2019 et le site des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon labellisé le 24 décembre 2018.

DUNES SAUVAGES DE GÂVRES A QUIBERON (MORBIHAN)

Adrien LE FORMAL,
président du syndicat mixte
du Grand Site de Gâvres Quiberon



Maire de Plouhinec

L'attribution du Label Grand Site de France au Syndicat Mixte Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon concrétise plus de 20 ans de mobilisation d'élus, de techniciens et de propriétaires pour aménager, préserver, gérer le plus grand massif dunaire de Bretagne. Le Conservatoire du littoral, propriétaire sur les Communes de Quiberon, Saint-Pierre Quiberon, Plouhinec et Gâvres, s'est avéré un acteur essentiel pour ce travail de fond visant à protéger la biodiversité, à aménager dans l'esprit du développement durable ces espaces remarquables, garants d'une qualité de vie appréciée par la population et les amoureux de la nature. À ce titre, il convient de reconnaître le rôle irremplaçable de l'équipe des gardes littoraux qui, au quotidien, assure la protection de ce site d'exception mais fait aussi œuvre de pédagogie auprès des usagers pour assurer et pérenniser la qualité de cet espace. Cette mobilisation et cette reconnaissance officielle ne pouvaient arriver à un meilleur moment pour contribuer à faire reconnaître la valeur patrimoniale des paysages littoraux et dunaires, politique qui s'inscrit totalement dans l'esprit de la transition écologique.

POINTE DU RAZ EN CAP SIZUN (FINISTÈRE)

Armelle HURUGUEN,
présidente du Syndicat mixte
du Grand Site Pointe du Raz en Cap Sizun



Conseil Départemental 29

Le dossier de candidature pour un troisième label Grand Site de France (2019-2025) a été déposé en novembre 2018. Ce label présente un intérêt fort pour le territoire, car il traduit la reconnaissance nationale du caractère exceptionnel et préservé des paysages, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs autour d'un projet de développement durable s'appuyant sur ces atouts paysagers. Le Conservatoire du littoral est un partenaire important de la démarche, en tant que propriétaire notamment de la Pointe du Raz et de la pointe du Millier, sites littoraux très fréquentés. Le partenariat avec le Conservatoire se poursuivra donc pour la prochaine labellisation, par la mise en œuvre du plan d'action

CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL (CÔTES D'ARMOR)

Yannick MORIN,
président du Syndicat mixte
Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel



Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Entre le Conservatoire du littoral et notre Syndicat mixte qui porte la démarche « Grand Site de France », les bénéfices sont réciproques. En effet, particulièrement au Cap Fréhel, l'OGS a permis au Conservatoire d'inscrire ses opérations d'aménagement dans un projet global de territoire. Une cohérence a été recherchée avec les travaux menés au Cap d'Erquy par le département et des financements nouveaux ont pu être appelés, au titre du Grand Site. De même, la gouvernance du Cap Fréhel sur la gestion des espaces naturels a été précisée au fur et à mesure des avancées du projet de territoire, aboutissant aujourd'hui à des conventions entre la Commune de Plévenon et notre Syndicat mixte, également opérateur Natura 2000.



E. LeCormec - Géos-AEL - 2017



UN JEU D'AVENTURE INEDIT EN BRETAGNE

OSEREZ-VOUS PARTIR À LA RECHERCHE DE ROC'H GOZH,
LA PIERRE À PAYSAGES ?



On dit ici que cette pierre a une très grande valeur et qu'elle serait à l'origine des grandes tempêtes de sable qui ont balayé tout le pays depuis le 16^e siècle. Pour la découvrir et connaître sa légende, un mystérieux guide nous fait parcourir les dunes de Keremma au cours d'une véritable chasse au trésor sur un parcours de 3 Kilomètres. Quelques heures d'aventure pour résoudre 9 énigmes, ouvrir 9 coffres secrets et collecter des indices qui, d'étape en étape, permettent d'accéder à l'ancre de Roc'h Gozh, la pierre à paysages.

La Maison des dunes a conçu cette aventure pour qu'elle puisse être vécue toute l'année, indépendamment des horaires d'ouverture du site. Dans le kit de l'aventure : une mission, un carnet de l'aventure, une carte au trésor, une boussole, des fiches indices, un filtre rouge et un crayon sont les outils indispensables qui permettent au petit

groupe d'aventuriers de mener une quête méthodique pleine de rebondissements. Véritable outil d'éducation à l'environnement, conçu et réalisé selon la démarche de l'interprétation, cette quête ludique permet de comprendre l'histoire des dunes de Keremma à travers l'évolution naturelle du paysage et la part humaine attribuée à celle-ci.

Ainsi pendant l'été 2018, ce sont plus de 2000 personnes qui ont vécu la grande aventure, nous faisant part à chaque fois de leurs retours d'expériences enthousiasmées ! À vous maintenant de partir à la recherche de Roc'h Gozh ! Initié par les élus en 2014, ce projet a été conçu et financé par Haut-Léon Communauté, avec l'aide du Département et de la Région dans le cadre du projet de revalorisation du site des dunes de Keremma, propriété du Conservatoire du littoral.

En vente toute l'année dans les offices de tourisme de Saint Pol de Léon, Cléder et Plouescat.

CONTACT :
Maison des dunes de Keremma
Téléphone : 02 98 61 69 69
maisondesdunes@hlc.bzh

CHANTIERS VOLONTAIRES : PARTICIPEZ À LA VIE DES SITES

Toute l'année, de nombreuses actions participatives regroupées sous le nom de « chantiers volontaires » sont proposées au public pour protéger et gérer le littoral. A la une, deux exemples sur les sites du Conservatoire du littoral.

L'ABBAYE DE BEAUPORT :

Depuis deux ans, à l'abbaye de Beauport, ces chantiers participatifs rassemblent des salariés de l'association de gestion et de restauration de l'abbaye de Beauport et des volontaires. Ils sont l'occasion de partager des expériences, des connaissances et de participer à la vie de l'abbaye. Outre les nettoyages de rivage ou de sentiers, le chantier participatif emblématique a été celui sur les plantes invasives. Pour cela, Jacques Aduriz, garde du littoral à Beauport, a organisé une balade accompagnée dans le bois. Les séances suivantes ont été consacrées au traitement de ces plantes en se concentrant sur une zone sensible du domaine : une prairie en bordure de cours d'eau. Un atelier cuisine a ensuite été organisé, au cours duquel les participants ont appris à cuisiner les jeunes pousses de renouée.

LA MAISON DU LITTORAL SITE DE PLOUMANAC'H :

Ces chantiers nature proposés tous les 15 jours s'articulent autour de différents axes tels que la préservation de la lande littorale par l'arrachage de plantes invasives, la réhabilitation et la revégétalisation de zones érodées et l'entretien du littoral par le ramassage de macro déchets dans la laisse de mer. Des groupes de 12 bénévoles maximum vont alors œuvrer à la préservation du littoral et ce, en utilisant uniquement des outils manuels. Chaque chantier dure au maximum 3 heures et se termine par une collation composée de produits locaux offerte afin de remercier les participants.

CONTACTS :

Maison du littoral de Ploumanac'h,
Tél : 02 96 91 62 77 - 06 22 92 37 02
lamaisondulittoral@perros-guirec.com
Abbaye de Beauport, Tél : 02 96 55 18 55,
contact@abbayebeauport.com

CONTACT

DÉLÉGATION BRETAGNE
Port du Légué • 8, quai Gabriel-Péri • BP 60474 • 22194 Plérin cedex • Tél : 02 96 33 66 32
mail : bretagne@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr